



Garantie Perte Financière

Le complément indispensable de la LLD

Alphabet vous propose la garantie perte financière afin de protéger votre encours financier.

Après un sinistre total (véhicule non-réparable ou volé), la valeur du véhicule ne permet pas le remboursement total de la créance restant due sur votre contrat de location. Afin d'éviter cette situation et garantir le solde de votre contrat (hors franchise contractuelle de votre assureur), il est possible de souscrire cette garantie complémentaire.

Vos avantages



- ✓ Un accompagnement personnalisé : nos équipes composées d'experts sont à vos côtés
- ✓ Une maîtrise des coûts : votre trésorerie est préservée
- ✓ Une gestion simplifiée du sinistre : votre contrat est clôturé dès l'indemnisation de votre assureur
- ✓ Une meilleure gestion des risques : la garantie intervient dès que le montant des réparations atteint 80% de la valeur du véhicule

Prenez la route en toute sécurité !

La garantie perte financière est une prestation indemnitaire qui intervient lors d'un sinistre total. Elle couvre la différence entre l'encours financier résiduel (valeur actualisée des loyers restants dus) et la valeur hors taxes du véhicule au jour du sinistre (VRADE : Valeur de Remplacement A Dire d'Expert). Seule la franchise contractuelle de votre assureur reste à la charge du client.

Caractéristiques

- Une prime fixe et mensualisée
- Une intervention déclenchée à 80% (montant des réparations/VRADE)
- Une anticipation du reste à charge (franchise contractuelle de votre assureur)
- Le refinancement immédiat d'un nouveau véhicule



Plus d'informations sur alphabet.com/fr-fr/garantie-perte-financiere

Garantie Perte Financière

La protection face aux imprévus

Sans Garantie Perte Financière



Remboursement assureur

Reste à votre charge

Avec Garantie Perte Financière



Remboursement assureur

Garantie Perte Financière

En cas d'accident

Déclarez votre sinistre en envoyant à sinistres-totaux@alphabet.com
le chiffrage de l'expert
ou le rapport d'expertise ainsi que les coordonnées de votre assureur !

En cas de vol

Déclarez votre vol directement sur
<https://www.alphabet.com/fr-fr/votre-couverture-sinistres>

AlphaGuide prend soin
de votre mobilité au quotidien
Téléchargez l'application mobile !



Alphabet